

La défense collective des droits des personnes bénéficiaires de l'aide sociale

Quelques éléments constitutifs de ce rapport au droit

Nadia Giguère, chercheure principale, CREMIS, Professeur associée au Département de médecine familiale de l'Université de Montréal;

Stéphane Handfield, professionnel de recherche au CREMIS, Co-coordonnateur du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec;

Emmanuelle Bernheim, co-chercheure, membre du CREMIS, Professeur titulaire et Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en santé mentale et accès à la justice, Université d'Ottawa;

Joël Borduas, professionnel de recherche au CREMIS

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Le projet de recherche

Recours administratifs et juridiques.
Étude des trajectoires de personnes
bénéficiaires de l'aide sociale

Objectifs :

1. Documenter les trajectoires de recours;
2. Documenter les pratiques professionnelles

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Recherche qualitative

15 Entrevues professionnel.les

- 6 H / 9F
- 5 RSSS
- 3 OC Défense des droits
- 3 OC Mission générale
- 3 Avocats avec mandat d'aide juridique
- 1 Avocat clinique juridique

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Recherche qualitative

25 Entrevues personnes bénéficiaires

- 16 F / 9 H
- Suivis téléphoniques sur un an
- 2^e entrevue (12 sur 25)
 - 3 Aucun levier légal
 - 9 Démarches en amont d'un recours
 - 6 Révisions administratives
 - 7 TAQ
 - 14 avaient déjà exercé un recours

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Différentes formes de rapport au droit

De l'appréhension du droit à la mobilisation sociale

Le rapport au droit des personnes bénéficiaires de l'aide de
dernier recours au contact de diverses cultures juridiques

NADIA GIGUÈRE

CREMIS
Université de Montréal
Courriel: nadia.giguere.ccsmf@ssss.gouv.qc.ca

STÉPHANE HANDFIELD

CREMIS
Courriel: handfieldstephane@gmail.com

EMMANUELLE BERNHEIM

CREMIS
Université d'Ottawa, Université du Québec à Montréal
Courriel: bernheim.emmanuelle@uqam.ca

JOËL BORDUAS

CREMIS
Courriel: joelborduas@gmail.com

DEPUIS DEUX DÉCENNIES, DANS LES PAYS DE L'OCDE, on assiste à l'implantation progressive de mesures de contrôle et de restriction de l'accès aux programmes de protection sociale à travers de nouveaux critères d'éligibilité (Beatty et Fothergill, 2015; Ducharme, 2018; Dufour *et al.*, 2003; Roulstone, 2015). Dans ce contexte, les recherches se multiplient afin de documenter les impacts de ces réformes sur les personnes bénéficiaires: processus d'accès complexes qui équivalent à des « rituels de dégradation » (Herd *et al.*, 2005), transfert de la temporalité administrative du processus sur la vie des personnes bénéficiaires (Whelan, 2019), sanctions appliquées indûment transférant le fardeau de la preuve sur les personnes bénéficiaires (Ahluwalia et Tomlinson, 2018), autant de constats qui mettent en lumière l'aspect anxiogène et dévalorisant de ces réformes sur les personnes bénéficiaires, déjà soumises à des stress de survie. Considérant les conditions de vie déplorables auxquelles sont confrontées les personnes bénéficiaires, les démarches administratives avec l'aide sociale peuvent en elles-mêmes devenir des « urgences du quotidien », ajoutant un stress de performance au stress économique (Mitchell, 2019).

C'est dans cette conjoncture de désengagement de l'État et de transfert de la responsabilité à se saisir du droit à un niveau individuel (Bernheim et Commaille, 2012)

- Prise de conscience de ses droits
- Utiliser le droit pour renverser les rapports asymétriques
- Prise de conscience des injustices sociales

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal
Québec

Des actions « à visées collectives » pour renverser les injustices systémiques

1. La bataille juridique
2. La mobilisation politique et sociale

Du « je » au « nous » (**sans le vivre-ensemble**)

Cause collective ✓

Revendications ✓

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

La bataille juridique

- Mettre la loi au défi
- Revenir à l'esprit de la Loi
- Faire modifier un règlement

« Comment ça cette loi-là [Loi 58] a passée, je le sais pas, mais je peux te dire que j'étais ben, ben fâchée parce que... c'est un non-sens à mon avis, que des gens sur l'aide sociale paient ces médicaments... »

« Ce n'est pas couvert [par la RAMQ], mais si tu te bats, ça l'est... »

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

La mobilisation politique et sociale

- Prise de conscience des injustices sociales
- Les injustices se situent en dehors du droit
- Actions politiques

« Il faut que t'en parles, puis t'essayes de ramasser le plus de monde possible, tu montes un dossier. (...) du moins ça pourrait passer dans les journaux, ça pourrait passer à la télé »

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Les conditions d'émergence des actions à visées collectives

1. Porte d'entrée: la défense individuelle
2. Capital professionnel, capital procédural
3. Fort soutien émotionnel et administratif
4. Posture critique pour passer du « je » au « nous »

Engagement et participation citoyenne : cas marginaux
(Bruch et al. 2010; Spire 2016)

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Reconnaître et faire connaître les mécanismes d'exclusion sociale générés par le système d'aide sociale lui-même

- Stigmatisation
- Méfiance institutionnelle
- Apprentissage « à rebours » de la citoyenneté

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Quand un système d'aide sociale divise les prestataires

« Moi j'en ai besoin, pour de vrai »

Stéphane Handfield
Professionnel de recherche, CREMIS

Nadia Giguère
Chercheuse universitaire en établissement, CREMIS
Professeure associée, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence,
Université de Montréal



Au fil de nos rencontres avec des personnes assistées sociales dans le cadre de nos projets de recherche¹, nous avons constaté que plusieurs d'entre elles dénoncent avec force les préjugés à leur endroit et le manque de compréhension des particularités de leur situation. Pourtant, certaines personnes assistées sociales entretiennent elles-mêmes une vision plutôt négative des autres prestataires et insistent sur l'importance de la fraude et des abus à l'aide sociale. Nous nous sommes questionnés sur cet apparent double discours.

Parmi les personnes rencontrées au fil des projets et qui véhiculaient une vision négative à l'endroit de certain-es prestataires, plusieurs étaient considérées « employables » et/ou accusées de fraude. Dans certains cas, elles s'étaient par le passé tournées vers la criminalité de subsistance ou le travail non déclaré pour combler leurs besoins essentiels. Dans d'autres cas, elles étaient punies pour avoir rempli une « fausse déclaration » après avoir reçu des informations erronées de la part d'agent-es de l'aide sociale ou s'être trompées dans un formulaire alambiqué. Ces personnes nous ont néanmoins spontanément exprimé des opinions négatives sur les « fraudeurs-euses » et les « profiteurs-euses » qui abuseraient de l'aide sociale. Or, en l'absence de statistiques officielles sur le sujet de la part du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), nos partenaires de recherche au sein d'organismes de défense de droits des personnes assistées sociales nous ont fait part de leur impression que la vaste majorité des « fraudeurs » à l'aide sociale étaient des erreurs de bonne foi, ou des gestes de désespoir, en contexte de pauvreté extrême. Comment donc expliquer un tel écart entre les perceptions de certain-es participant-es à la recherche et la situation des personnes assistées sociales telle qu'observée par les intervenant-es de proximité?

Nos discussions avec plusieurs personnes bénéficiaires suggèrent que leurs perceptions négatives face aux personnes assistées sociales les menaient souvent à refuser de s'identifier à ce groupe.

Représentations sociales qui font obstacle

à la solidarité
à la mobilisation
à l'indignation collective

Importance des espaces de citoyenneté

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal

Québec

